

8635 Dürnten, le 27 juillet 2026 / JM

Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire, samedi, 27 juin 2026

10:20 à 12:00, au dépôt du Dampfbahn Furka-Bergstrecke AG à Realp UR

Membres du comité présents: Hugo Wenger, Sébastien Jarne, Simon Weiss,
Jürgen Meyer

Membre du comité excusé: Roger Henchoz

Chemins de fer membres présentes (avec droit de vote): 29 (voir liste de présence)

Personnes présentes: 54

Excuses reçues: 20 chemins de fer membres
et les deux réviseurs.

Ordre du jour selon l'invitation du 22.05.2026

1. Election des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 mai 2025, publié www.hech.ch
3. Approbation du rapport 2025, publié www.hech.ch
4. Approbation des comptes 2025 et du budget 2026
5. Décharge des organes.
6. Élection partielle d'un membre au comité:
 - Pascal Wilhelm (Soc. Coop. du Chemin de fer -Musée Blonay-Chamby)
7. Admission de nouveaux membres :
 - Association Trains Historiques du Gros-de-Vaud, Bercher VD
www.trains-historiques.ch
 - RIGI BAHNEN AG, Arth SZ www.rigi.ch
 - Transports Publics du Chablais SA, Aigle VD www.tpc.ch
 - Association Team 10439 Historische Loks Olten, Olten SO,
www.team10439.ch
 - Association Team C-20155, Biel-Benken BL www.c-20155.ch
- Admission d'un membre ayant le statut d'observateur :
 - Association des Jeunes Acteurs du Rail Suisse, Montreux VD
www.jeunes-acteurs-rail-suisse.ch
8. Proposition du groupe de travail «Promotion des jeunes talents et accompagnement face aux défis réglementaires»
9. Propositions des membres.
10. Informations actuelles

L'envoi des invitations par courrier et la publication des documents sur le site Internet

de la HECH ont été effectués en temps utile. L'ordre du jour est approuvé tacitement.

Ouverture / Mot de bienvenue

Le président Hugo Wenger souhaite la bienvenue aux représentants des compagnies ferroviaires membres et aux invités présents dans le nouveau et spacieux dépôt des voitures à Realp DFB et remercie très chaleureusement la société Dampfbahn Furka-Bergstrecke AG pour l'organisation de l'événement de ce jour, avec l'apéritif, le déjeuner au restaurant «Dampfbahn-Beizli» Des Alpes et le trajet offert cet après-midi à bord du train à vapeur historique Realp – Furka – Gletsch – Oberwald/MGB. L'assemblée approuve ces remerciements par de vifs applaudissements.

1. Election des scrutateurs

Le président propose de désigner Dänu Führer (association Pendelzug Mirage) comme scrutateur. L'assemblée approuve cette proposition.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 mai 2025

Le procès-verbal du 28 mai 2025 relatif à l'assemblée générale du 17 mai 2025 à Burgdorf (BE) a été publié sur le site Internet de HECH. Aucune question n'est posée à ce sujet. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par les 29 compagnies ferroviaires membres, qui en remercient les auteurs.

3. Approbation du rapport annuel 2025

Le rapport annuel 2025 du président Hugo Wenger, daté du 7 mars 2026, a été publié sur le site web de HECH. La traduction en français a de nouveau été assurée par Sébastien Jarne. Les brèves explications complémentaires apportées par le président ne soulèvent aucune question. Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité et le président en est remercié.

4. Approbation des comptes annuels 2025 et du budget 2026

Le trésorier Simon Koller a quitté ses fonctions en bonne et due forme au 31 décembre 2025, comme annoncé lors de l'assemblée générale de 2025. Les comptes annuels 2025 ont été transmis aux réviseurs des comptes en février 2026. Hugo Wenger et Jürgen Meyer apportent des précisions complémentaires sur le bilan et le compte de résultat au 31 décembre 2025.

Le compte de résultat 2025 fait état d'un total des produits de 49 255,05 CHF, d'un total des charges de 43 614,52 CHF et d'un bénéfice de 5 640,53 CHF. Ce bénéfice est reporté sur le nouvel exercice 2026.

Le bilan 2025 présente un solde de l'actif de 111 594,08 CHF. Au passif, sont comptabilisés 6 076,55 CHF de provisions pour l'assurance responsabilité civile, 99 877,00 CHF de capitaux propres ainsi que le bénéfice de l'exercice 2025 de

5 640,53 CHF, soit un total de 111 594,08 CHF.

Hugo Wenger donne lecture du rapport rédigé par les deux réviseurs des comptes (excusés). Celui-ci recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels 2025 et de donner décharge au comité.

L'assemblée approuve à l'unanimité la proposition visant à approuver les comptes annuels conformément au rapport des réviseurs des comptes, en remerciant expressément le trésorier Simon Koller pour sa gestion financière fiable depuis de nombreuses années.

Le budget 2026 est équilibré, avec des recettes de 170 110 CHF et des dépenses d'un montant équivalent. La cotisation reste inchangée à 250 CHF par chemin de fer et par an. Le budget 2026 est approuvé à l'unanimité.

À compter du 1er janvier 2026, la comptabilité de l'HECH sera assurée par Corinne Küng, de maabu KLG à Bauma, mandatée par le comité directeur. Une dépense de 3 600 CHF par an est prévue à cet effet. Corinne Küng s'occupe également de la comptabilité de l'association des trains à vapeur de l'Oberland zurichois (DVZO).

Il était également nécessaire d'agir au niveau de l'organisation interne des demandes de remboursement de la taxe sur le CO₂. Depuis cette année, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), compétent en la matière, exige que les demandes de toutes les compagnies ferroviaires membres participant au remboursement soient soumises de manière groupée. Andreas Hurt, de l'association des trains à vapeur de l'Oberland zurichois (DVZO), s'est chargé temporairement de cette tâche pour le compte de HECH. Pour bénéficier d'un soutien technique, HECH a conclu un accord avec Thomas Pesenti, de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). Les coûts qui en découlent sont pris en charge au prorata par les chemins de fer participants.

5. Décharge aux organes

L'assemblée approuve à l'unanimité la proposition des réviseurs des comptes visant à octroyer la décharge au comité directeur.

6. Élection d'un membre suppléant au comité directeur

Le président Hugo Wenger explique la raison de cette élection. Après 30 ans d'engagement sans faille au sein du comité directeur de HECH, Sébastien Jarne a demandé à pouvoir démissionner de ses fonctions. Sébastien Jarne est membre fondateur de l'association HECH (Association suisse des chemins de fer historiques); il a toujours été «traducteur en service» des documents officiels et a défendu les intérêts des «chemins de fer historiques» avec une grande expertise partout où cela était nécessaire. En signe de reconnaissance bien méritée, Hugo Wenger lui remet un petit cadeau souvenir provenant de l'Oberland zurichois. L'assemblée rend hommage à Sébastien Jarne par de vifs applaudissements.

Heureusement, le président de l'assemblée générale peut proposer, en la personne de Pascal Wilhelm, un successeur plus jeune en tant que nouveau membre du

comité. Pascal Wilhelm est, tout comme son collègue Sébastien Jarne, délégué du Chemin de fer-musée Blonay-Chamby BC. La Suisse romande reste ainsi représentée au sein de la direction de l'association. L'assemblée approuve cette élection à l'unanimité et sous les applaudissements. Pascal Wilhelm accepte sa nomination.

7. Admission de nouveaux membres

Lors de l'assemblée générale de cette année, Hugo Wenger peut présenter au total 6 nouvelles demandes d'adhésion à HECH. Celles-ci font l'objet d'un vote individuel.

- Association Trains Historiques du Gros-de-Vaud, Bercher VD
Samuel Cottier présente les activités de cette association.
L'adhésion est approuvée à l'unanimité.
- RIGI BAHNEN AG, Arth SZ
Martin Horath présente l'association et indique que les Rigi Bahnen se réjouissent de devenir membres de la HECH.
L'adhésion est approuvée à l'unanimité.
- Transports Publics du Chablais SA, Aigle VD
L'adhésion est approuvée à l'unanimité.
- Association Team 10439 Locomotives historiques d'Olten, Olten SO
L'adhésion est approuvée à l'unanimité.
- Association Team C-20155, Bienne-Benken BL
L'adhésion est approuvée à l'unanimité.

Suite à une demande déposée a posteriori :

- Compagnie du chemin de fer Nyon – St-Cergue – Morez SA, Nyon VD
L'adhésion est approuvée à l'unanimité.

L'Association des Jeunes Acteurs du Rail Suisse, à Montreux (VD), a également déposé une demande d'adhésion à HECH. Étant donné que ces jeunes passionnés de chemins de fer historiques ne satisfont pas, par leur demande, aux dispositions de l'article 2 des statuts actuels, une adhésion en tant que membre actif n'est formellement pas possible. Le comité directeur voit toutefois d'un très bon œil une collaboration et propose donc à l'assemblée générale de les admettre en tant que «membre avec statut d'observateur». François Charrière et Cédric Genton présentent à l'assemblée leurs activités, qui ont pour objectif d'éveiller l'intérêt des jeunes pour le chemin de fer dans toute la Suisse et de les encourager à s'impliquer au sein d'une compagnie ferroviaire membre de HECH.

L'assemblée générale approuve la solution proposée par des applaudissements.

L'association HECH (Association suisse des chemins de fer historiques) compte désormais 86 membres.

8. Proposition du groupe de travail « Promotion des jeunes talents et accompagnement face aux défis réglementaires »

En 2025, l'assemblée générale de Burgdorf a décidé que les quatre initiateurs (Gerhard Züger de zb, Mario Werren de CFF Historic, Karl Reichenbach et Markus Giger du DFB) devaient concrétiser leur projet pour l'assemblée générale de ce jour. Le 18 mai 2026, le groupe de travail a présenté ses propositions au comité directeur. Celles-ci comprennent deux motions.

Gerhard Züger soutient la motion 1: «Ce groupe de travail est chargé d'élaborer, à l'intention de la prochaine Assemblée générale, un cahier des charges pour la fonction de secrétaire général, de préparer une proposition de financement et d'établir un plan d'action.»

René Brassel (Historic Rail Services GmbH) voit des avantages à la motion 2: «Adhésion à un partenaire solide», notamment en raison des exigences réglementaires sans cesse croissantes de la part de l'OFT, etc.

À l'issue de la discussion, l'assemblée approuve à la majorité la motion 1. De plus, une fois les résultats relatifs à la motion 1 disponibles, le comité directeur devra, le cas échéant, convoquer une assemblée générale extraordinaire sur ce sujet vers la fin de l'année, compte tenu de l'urgence de la situation.

9. Propositions des membres

Le 4 juin 2026, dans le délai prévu à l'article 6 des statuts, une proposition détaillée émanant d'un groupe de compagnies ferroviaires membres de la HECH (Historic Rail Services GmbH, Zürcher Museums-Bahn, TR Trans Rail AG, Verein Pendelzug Mirage, Vapeur Val-de-Travers, Oensingen-Balsthal Bahn AG), qui sont également regroupées au sein de l'association AHEF. Elle est formulée comme suit: «Si les deux propositions du groupe de travail «Promotion de la relève et soutien face aux défis réglementaires» devaient être rejetées, une discussion orale suivie d'un vote sur la « marche à suivre» devra avoir lieu.

Étant donné que l'assemblée n'a pas rejeté le point inscrit à l'ordre du jour concernant le groupe de travail, mais a au contraire approuvé la motion 1 à la majorité, l'examen de cette requête devient en réalité superflu. La discussion de certains points est néanmoins encouragée. Ainsi, certains éléments issus des options proposées devront être pris en compte dans la suite des discussions et de la recherche de solutions. Il est par ailleurs souhaité qu'une assemblée générale extraordinaire soit convoquée en janvier 2027 pour poursuivre l'examen de cette question. Le comité directeur prend note de ces suggestions et s'efforce de relier les efforts du groupe de travail du point 8 à ceux du groupe du point 9.

10. Informations actuelles

Walter Huber présente un bref document sur l'assistance informatique destinée aux membres de HECH et aux visiteurs du site web de HECH. Il explique également comment un échange actif d'expériences est désormais rendu possible de manière simple pour tous les chemins de fer membres, que ce soit grâce à l'outil «Drehscheibe» ou via les pages de questions du site web de HECH. Son appel: «Utilisez ces moyens de communication!» Depuis l'atelier commun organisé par

l'UTP et HECH en janvier au musée des transports de Lucerne, des échanges animés ont déjà lieu au sujet de la R RTE 49910.

L'assemblée générale ordinaire de 2027 devrait à nouveau se tenir en juin. Le lieu et les modalités d'organisation ne sont pas encore connus.

À midi précise, le président Hugo Wenger clôt l'assemblée en remerciant tous les participants pour leur présence. Lors de l'apéritif qui s'est tenu à la remise des voitures et du buffet barbecue au restaurant Des Alpes, les participants ont eu suffisamment de temps pour échanger leurs points de vue, malgré des averses orageuses soudaines, jusqu'au départ du train spécial à vapeur à 14 h 15.

Pour l'exactitude:



Hugo Wenger



Jürgen Meyer